

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

GAZIFÈRE - DEMANDE RELATIVE À UNE ÉTUDE
VISANT À ÉVALUER L'INTERCHANGEABILITÉ
DE L'HYDROGÈNE ET DU GAZ NATUREL DANS
LE RÉSEAU DE GAZIFÈRE INC.

DOSSIER : R-4202-2022

RÉGISSEUR : M. FRANÇOIS ÉMOND, président

AUDIENCE DU 13 OCTOBRE 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE

VOLUME 1

CLAUDE MORIN
Sténographe officiel

COMPARUTIONS :

Me AMÉLIE CARDINAL
avocate de la Régie

REQUÉRANTE :

Me ADINA GEORGESCU
avocate de Gazifère inc.

PERSONNES INTÉRESSÉES :

Me PIERRE-OLIVIER CHARLEBOIS
Me MARIE-PIERRE BOUDREAU
avocats de la Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (section Québec) (FCEI);

Me CAMILLE CLOUTIER
Me FRANKLIN S. GERTLER
avocats du Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROÉÉ);

Me DOMINIQUE NEUMAN
avocat du Regroupement pour la transition,
l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	4
PREUVE DE GAZIFÈRE	
JULIE-CHRISTINE LACOMBE	
ISABELLE THÉBERGE	
JEAN-BENOÎT TRAHAN	
BENOÎT GRATTON	
FRANCIS-OLIVIER JONCAS	
INTERROGÉS PAR Me ADINA GEORGESCU	9
INTERROGÉS PAR Me AMÉLIE CARDINAL	33
INTERROGÉS PAR LE PRÉSIDENT	42
SUR UN MOYEN PRÉLIMINAIRE	
REPRÉSENTATIONS DE Me CAMILLE CLOUTIER	54
REPRÉSENTATIONS DE Me ADINA GEORGESCU	56

1 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce treizième
2 (13e) jour du mois d'octobre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du treize (13)
8 octobre deux mille vingt-deux (2022) par
9 visioconférence. Dossier R-4202-2022 : Demande
10 relative à une étude visant à évaluer
11 l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz
12 naturel dans le réseau de Gazifère inc.

13 Le régisseur désigné dans ce dossier est monsieur
14 François Émond.

15 L'avocate de la Régie est maîtresse Amélie Cardinal.

16 La requérante est Gazifère inc. représentée par
17 maîtresse Adina Georgescu, madame Julie-Christine
18 Lacombe, ainsi que messieurs Jean-Benoît Trahan,
19 Benoît Gratton et Francis-Olivier Joncas.

20 Les intervenants dans ce dossier sont :

21 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
22 (section Québec) représentée par maître Pierre-
23 Olivier Charlebois;

24 Regroupement des organismes environnementaux en
25 énergie représenté par maître Camille Cloutier et

1 maître Franklin S. Gertler;

2 LE PRÉSIDENT :

3 Merci, Madame la Greffière. Juste une précision au
4 protocole d'ouverture, Monsieur le Sténographe,
5 c'est bien des personnes intéressées et non des
6 intervenants, juste pour bien le préciser.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Excusez-moi! J'avais oublié : Regroupement pour la
9 transition, l'innovation et l'efficacité
10 énergétiques représenté par maître Dominique
11 Neuman. Merci.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci, Madame la Greffière. Donc, je vous remercie.
14 Je vous souhaite la bienvenue à cette audience en
15 mode hybride pour ce matin.

16 Donc, on n'a pas produit de calendrier
17 d'audience pour la présence audience, parce que je
18 pense que ça va être assez simple en termes de
19 déroulement. Mais quand même, juste pour un rappel
20 pour tous.

21 Donc, on va commencer par la présentation
22 de Gazifère. Puis on va prendre une pause par la
23 suite pour bien de notre côté digérer la
24 présentation qui a été déposée pour nous seulement
25 ce matin, donc qu'on ait le temps d'ajuster les

1 questions que l'on aurait éventuellement. Puis
2 ensuite, on va revenir avec nos questions puis on
3 va faire une pause avant d'aller au huis clos.
4 Donc, dépendant de l'heure à laquelle on va sur la
5 partie publique de l'audience, on fera le huis clos
6 avant onze heures trente (11 h 30), sinon on
7 reviendra avec le huis clos à treize heures
8 quarante-cinq (13 h 45) pour être sûr que le panel
9 des témoins soit complet à ce moment-là pour bien
10 répondre aux questions.

11 Je sais que ce n'est pas usuel non plus.
12 Donc, vous avez vu qu'il y a trois personnes
13 intéressées qui sont présentes à l'audience qui
14 vont... auxquelles on a permis de déposer des
15 commentaires supplémentaires suite à l'audience. Et
16 je comprends que deux d'entre elles ont déjà signé
17 des ententes de confidentialité. Et je semble avoir
18 entendu qu'une troisième personne intéressée est en
19 voie de déposer son entente de confidentialité.
20 Donc, on sera capable d'avoir tout le monde au
21 moment du huis clos plus tard aujourd'hui. Alors à
22 moins... Maître Neuman?

23 Me DOMINIQUE NEUMAN :

24 Oui, c'est ça. Je voulais simplement dire que nous
25 n'avons pas encore reçu l'entente de

1 confidentialité et nous sommes impatients de
2 pouvoir la signer. J'ai parlé tout à l'heure à
3 maître Georgescu qui m'a dit que ce serait transmis
4 d'ici la prochaine heure. Ça fait que j'espère que
5 ça arrivera avant le huis clos.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Si vous m'avez bien écouté, il ne devrait pas y
8 avoir de problème à ce que ça arrive avant le huis
9 clos. Donc, sur ce, Maître Georgescu, à moins que
10 vous ayez des remarques préliminaires, on serait
11 prêt à assermenter les témoins et entendre leur
12 présentation.

13 PREUVE DE GAZIFÈRE

14 Me ADINA GEORGESCU :

15 Bonjour, Monsieur le Régisseur. Alors, Adina
16 Georgescu pour Gazifère, la demanderesse dans ce
17 dossier. Il n'y a pas vraiment de remarques
18 préliminaires autrement que de vous indiquer que le
19 panel est prêt. Simplement indiquer aussi que
20 Gazifère est représentée aussi par Isabelle
21 Théberge qui sera sur le panel ce matin tout à
22 l'heure. On a fait la remarque, la liste des
23 représentants de Gazifère, mais je crois qu'on a
24 peut-être omis madame Théberge. Donc, le panel est
25 prêt à procéder. Donc, je demanderais à la

1 greffière de bien vouloir assermenter les témoins.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Merci.

4

5

6 L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022), ce treizième
7 (13e) jour du mois d'octobre, ONT COMPARU :

8

9 JULIE-CHRISTINE LACOMBE, superviseure Affaires
10 réglementaires, Gazifère, ayant une place
11 d'affaires au 706, boulevard Greber, Gatineau
12 (Québec);

13

14 ISABELLE THÉBERGE, analyste aux Affaires
15 réglementaires, Gazifère, ayant une place
16 d'affaires au 706, boulevard Greber, Gatineau
17 (Québec);

18

19 JEAN-BENOÎT TRAHAN, président de Gazifère,
20 directeur des Opérations pour l'Est de l'Ontario,
21 Enbridge Gas, ayant une place d'affaires au 706,
22 boulevard Greber, Gatineau (Québec);

23

24 BENOÎT GRATTON, directeur Nouvelles Initiatives,
25 Gazifère, ayant une place d'affaires au 706,

1 boulevard Greber, Gatineau (Québec);

2

3 FRANCIS-OLIVIER JONCAS, spécialiste aux Nouvelles
4 Initiatives, Gazifère, ayant une place d'affaires
5 au 706, boulevard Greber, Gatineau (Québec);

6

7 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
8 solennelle, déposent et disent :

9

10 INTERROGÉS PAR Me ADINA GEORGESCU :

11 Merci beaucoup, Madame la Greffière. Je vous
12 demanderais s'il vous plaît de mettre à l'écran la
13 pièce B-0023. Merci beaucoup.

14 Q. **[1]** Monsieur Gratton, je vous réfère à la pièce que
15 nous voyons à l'écran, GI-4, Document 1 (pièce
16 B-0023 selon la cote de la Régie). Est-ce que cette
17 pièce a été préparée par vous ou sous votre
18 supervision?

19 M. BENOÎT GRATTON :

20 R. Oui.

21 Q. **[2]** Avez-vous des modifications à apporter à cette
22 pièce?

23 R. Non.

24 Q. **[3]** Adoptez-vous cette pièce comme preuve
25 documentaire dans le présent dossier?

1 R. Oui.

2 Q. **[4]** Merci. Je vous cède la parole.

3 R. Merci. Alors bonjour, Monsieur Émond; bonjour au
4 personnel de la Régie et aux participants à cette
5 audience. Je suis heureux d'avoir cette audience ce
6 matin afin de venir éclairer la Régie sur ce
7 projet, projet qui est nécessaire à l'intégrité et
8 à la sécurité du réseau de Gazifère, mais aussi un
9 projet qui est déterminant dans le développement de
10 l'écosystème énergétique de la région de Gatineau.

11 Si on peut passer à la première diapo avec
12 texte, s'il vous plaît, la suivante. Gazifère a
13 présenté son Projet d'étude d'interchangeabilité à
14 la Régie dans un contexte bien particulier. La
15 transition énergétique du Québec et du Canada est
16 définie par un caractère nouveau, évolutif et
17 dynamique ainsi qu'à de nombreux changements pour
18 les distributeurs gaziers.

19 Ce rythme d'adaptation et d'innovation
20 accéléré imposé aux acteurs affectés par ces
21 changements témoignent des nouveaux enjeux de
22 sécurité et de stabilité, ainsi que du besoin pour
23 les distributeurs de se préparer adéquatement à
24 l'injection probable d'hydrogène dans le réseau
25 gazier. Par souci de diligence et de proactivité

1 afin de contribuer pleinement à la transition
2 énergétique, Gazifère propose une solution alignée
3 avec les objectifs gouvernementaux visant à réduire
4 les émissions de carbone dans la province.

5 J'aimerais faire un retour sur le contexte
6 énergétique. Depuis plusieurs mois, on voit qu'il y
7 a des annonces de milliards de dollars
8 d'investissement dans tous les pays industrialisés
9 pour la décarbonation grâce à l'hydrogène. Ces
10 changements-là se multiplient à un rythme effréné.
11 Des initiatives comme celles-là sont prévues
12 notamment aux États-Unis et au Canada, d'où
13 provient l'approvisionnement en gaz naturel de
14 Gazifère.

15 Il est devenu évident pour les
16 Distributeurs dont Gazifère, de devoir se préparer
17 à l'arrivée éminente de l'hydrogène dans nos
18 réseaux. Les autres entreprises réglementées par la
19 Régie, Énergir et Intragaz, ont aussi amorcé des
20 démarches afin de se préparer à l'arrivée de
21 l'hydrogène.

22 Parallèlement, Gazifère a été approchée par
23 un grand joueur de l'énergie renouvelable pour
24 évaluer la possibilité de production locale de
25 l'hydrogène vert. Il s'agit là de deux projets

1 séparés, soit notre préparation à la venue éminente
2 de l'hydrogène et un projet d'injection de
3 l'hydrogène que l'on souhaite voir arriver
4 prochainement.

5 Or, avant même de développer un projet
6 comme celui qui a été annoncé ou tout autre projet
7 d'injection, on doit s'assurer de pouvoir continuer
8 d'opérer notre réseau de façon fiable et
9 sécuritaire compte tenu des sources externes
10 d'hydrogène en développement.

11 On a vu que vous aviez fait des bonnes
12 recherches sur le sujet, puis on aimerait revenir
13 sur l'évolution chronologique des deux projets,
14 l'un versus l'autre, le projet d'adaptation et de
15 préparation de notre réseau et le projet
16 d'injection.

17 Alors, merci de nous avoir nourri des
18 belles lectures, au cours du dossier et même dans
19 les derniers jours. Je vais en profiter pour citer
20 quelques passages. On les a replacés dans l'ordre
21 chronologique pour essayer d'éclairer la Régie à se
22 situer dans le temps et bien comprendre la démarche
23 qu'a faite Gazifère.

24 Donc, l'une des pièces, c'est le registre
25 des lobbyistes dans lequel on voyait que dès

1 décembre deux mille vingt (2020), il y avait un
2 lobbyiste enregistré. Et à la base, il y avait deux
3 souhaits qui étaient exprimés par Gazifère.

4 Le premier, c'était de faire reconnaître
5 l'hydrogène comme gaz de source renouvelable. Et le
6 deuxième, c'était d'obtenir des aides financières
7 pour des projets de gaz renouvelable.

8 Alors, jusque là, on a été ouvert, c'est ce
9 qu'on a toujours dit. On souhaite suivre le courant
10 et même devancer le courant parfois, en préparant
11 notre réseau pour un verdissement de plus en plus
12 grand.

13 La deuxième pièce, c'est le communiqué de
14 presse, Gazifère, Evolugen, en février deux mille
15 vingt et un (2021), où là on annonce qu'Evulugen et
16 Gazifère vont développer, ou souhaitent développer,
17 un des plus grands projets canadiens d'injection
18 d'hydrogène vert. On souhaite le développer au
19 Québec, et que Gazifère a l'ambition de présenter
20 une offre de plus en plus diversifiée d'options de
21 gaz naturel renouvelable, ce qui inclut évidemment
22 l'hydrogène vert.

23 On le sait aujourd'hui, à l'époque, si on
24 se remet en février deux mille vingt et un (2021),
25 il n'y avait pas de règlement adopté à cet égard-

1 là.

2 Le prochain document, c'est la chaire de
3 gestion de l'énergie des HEC qui avait dit, en
4 janvier deux mille vingt-deux (2022) que les
5 filières de l'hydrogène et de la bioénergie au
6 Québec seraient nécessaires.

7 Ils disaient, avant tout qu'il faut que le
8 gouvernement présente un plan de décarbonation et
9 il faut bien expliquer les rôles respectifs de
10 l'efficacité énergétique, électrification et les
11 autres sources d'énergie renouvelable. Encore là,
12 c'est tout à fait dans cet angle-là qu'on présente
13 notre projet d'écosystème.

14 En mai deux mille vingt-deux (2022), le
15 Gouvernement du Québec a fait suite, entre autres,
16 aux recommandations de la Chaire de gestion de
17 l'énergie et aux recommandations de plein d'acteurs
18 du secteur énergétique. Et dans cette stratégie
19 québécoise, il a dit qu'un investissement important
20 et soutenu était nécessaire, qu'il était capital de
21 déployer des efforts dès maintenant.

22 Donc, on voit que le gouvernement revient à
23 l'urgence d'agir. Et c'est ce qu'on a fait dès deux
24 mille vingt (2020), lorsqu'on avait commencé à
25 faire les démarches pour de l'hydrogène vert.

1 Pour jouer un rôle significatif à l'horizon
2 deux mille trente, deux mille cinquante (2030-
3 2050), dans la transition vers la carboneutralité,
4 Gazifère a encore inscrit son projet et ses projets
5 dans cet axe-là. Alors, ce n'est pas seulement pour
6 tout de suite, mais le travail qu'on fait c'est
7 surtout pour les prochaines années.

8 Une autre pièce qui a été déposée, c'est en
9 lien avec l'Alberta utilities commission, qui est
10 en quelque sorte la Régie de l'énergie de
11 l'Alberta. Et, en juin deux mille vingt-deux
12 (2022), cette institution indique que pour faire un
13 mélange d'hydrogène adéquat, il faut d'abord penser
14 à la sécurité et « reliability » - je m'excuse, je
15 cherche... la fiabilité du réseau.

16 La Commission propose une approche par
17 phases progressives, et elle souligne qu'il est
18 important que plus d'études soient réalisées pour
19 bien comprendre la sécurité et l'intégrité. Encore
20 une fois, là, c'est tout à fait l'objet de la
21 demande qu'on fait aujourd'hui, c'est d'abord ça
22 qu'on doit étudier. L'Alberta a... l'AUC a publié
23 cette recommandation-là, strictement récemment. Je
24 vous rappelle qu'on avait commencé, déjà, en deux
25 mille vingt (2020).

1 Plus tard, la Californie, en juillet deux
2 mille vingt-deux (2022), publiait une étude qui
3 avait été demandée par le California Public
4 Utilities Commission, l'année précédente, c'est-à-
5 dire en juillet deux mille vingt et un (2021). Et
6 les résultats de cette étude-là, qui viennent
7 d'être présentés en juillet dernier, dit que
8 l'introduction d'hydrogène dans le réseau va aider
9 à rencontrer les objectifs de climat et de qualité
10 de l'air. Cependant, ça doit être planifié
11 correctement et fait par étapes, progressivement,
12 puis en connaissant toutes les implications sur les
13 matériaux, les composantes, les équipements et les
14 divers bâtiments.

15 Et finalement, ô surprise, dans Le Devoir
16 en septembre deux mille vingt-deux (2022), on
17 apprend que Gazifère souhaite injecter de
18 l'hydrogène vert dans son réseau. Alors, c'est une
19 surprise qui n'en est pas une, dans le fond. Depuis
20 deux mille vingt (2020), on avait amorcé cette
21 transition-là, c'est en lien avec toutes les
22 intentions gouvernementales, et c'est en lien avec
23 notre propre intention, de réduire les GES produits
24 sur notre territoire.

25 Donc, on va demander éventuellement à la

1 Régie des autorisations pour des investissements ou
2 pour des contrats d'approvisionnement, lorsqu'on
3 sera rendu à cette étape.

4 Mais, j'aimerais rappeler encore que ce
5 n'est pas l'objet de la présente demande. La
6 présente demande, c'est une étude visant à évaluer
7 l'interchangeabilité de l'hydrogène et du gaz
8 naturel dans le réseau de Gazifère. Alors, l'étude
9 est nécessaire pour évaluer la quantité possible
10 d'hydrogène pouvant circuler dans le réseau gazier,
11 en fonction des caractéristiques particulières de
12 notre réseau : l'âge, les matériaux, les types
13 d'appareils, les conditions des canalisations, et
14 caetera. Tout en assurant la sécurité, la
15 fiabilité, l'intégrité, un peu les mêmes
16 recommandations qu'on a vu récemment chez les deux
17 autres utilités précitées.

18 C'est une étude qui se déroule en deux
19 phases, et la quantité maximale d'hydrogène pouvant
20 être accueillie par le réseau de distribution ne
21 sera connue qu'à la conclusion de la deuxième phase
22 de l'étude. Donc, la présente demande, celle qu'on
23 vous fait aujourd'hui, ça porte sur la première
24 phase du projet.

25 Cette phase-là se concentre sur la

1 réalisation d'une évaluation complète et détaillée
2 du réseau afin de déterminer le pourcentage initial
3 d'injection d'hydrogène et d'identifier les
4 ajustements au réseau potentiellement nécessaires
5 pour augmenter ce pourcentage initial.

6 Alors, comment ça s'est passé la phase 1,
7 on est d'abord allé en appel d'offres. On a confié
8 un mandat à DNV, qui est une firme réputée, et
9 particulièrement expérimentée dans l'hydrogène...
10 dans les... la gestion d'hydrogène et gestion des
11 réseaux d'hydrogène. On voulait évaluer la réaction
12 exacte du réseau, on voulait évaluer les
13 équipements de Gazifère et de la clientèle.

14 Puis, on voulait déterminer la quantité
15 théorique initiale et maximale d'hydrogène pouvant
16 circuler dans le réseau de distribution sans
17 occasionner d'enjeu majeur de sécurité ou
18 compromettre la qualité du service des ajustements
19 du réseau. On voulait aussi savoir les ajustements
20 potentiels au réseau pour augmenter le pourcentage
21 initial.

22 Et on voulait aussi connaître les impacts
23 sur l'hydraulicité de notre réseau, selon les
24 points d'entrée éventuels de l'hydrogène.

25 Alors, cette Phase 1 là a débuté au courant

1 de l'été deux mille vingt et un (2021), le rapport
2 interne final permettant de formuler les
3 recommandations à l'égard d'une évaluation physique
4 de certaines composantes du réseau de gaz naturel
5 est attendu fin octobre deux mille vingt-deux
6 (2022).

7 La version française du rapport de DNV sera
8 remise à Gazifère à la fin de l'année deux mille
9 vingt-deux (2022), on vous a déposé une copie de la
10 version anglaise et les conclusions finales de la
11 Phase 1 sont nécessaires pour permettre la
12 préparation de la demande relative à la Phase 2.

13 Maintenant, dans vos demandes, vous avez
14 demandé d'être plus précis sur la nature des
15 travaux réalisés. Alors, cette planche rappelle les
16 travaux réalisés au cours de l'étude. Le premier
17 étant l'évaluation technique complète du réseau,
18 des composantes, des matériaux, des équipements de
19 Gazifère. On a ensuite évalué l'équipement installé
20 chez les clients de Gazifère. On a établi la
21 concentration maximale, on souhaite établir la
22 concentration maximale d'hydrogène du système et
23 faire une ingénierie conceptuelle d'injection. On
24 veut faire l'analyse du réseau de gazifère dans son
25 hydraulité, sa capacité à transporter l'hydrogène

1 à différents volumes, à différentes pressions. On
2 fait une analyse de risques et on s'occupe d'autres
3 considérations en matière de sécurité et de
4 risques.

5 Finalement, l'analyse des conclusions de
6 l'étude de DNV et les recommandations pour la
7 Phase 2 seront surtout effectuées par une équipe
8 qui est dédiée chez nous, chez Gazifère et chez
9 Enbridge.

10 On a reçu quelques questions au niveau du
11 budget. Alors, simplement pour clarifier, le budget
12 total pour la Phase 1, c'était deux point deux
13 millions de dollars (2.2 M\$) et ça consiste
14 principalement en deux grands morceaux : le travail
15 du consultant externe, DNV, c'est environ huit cent
16 mille dollars (800 000 \$). DNV, on vous l'a dit, il
17 a été choisi suite à un appel d'offres. Ils avaient
18 des... ils ont gagné parce qu'ils avaient notamment
19 des experts réputés qui venaient du Royaume-Uni, de
20 l'Allemagne, des États-Unis et de l'Ouest canadien,
21 toutes des juridictions où il y avait le plus
22 d'expérience au moment où on a entrepris la
23 démarche.

24 Le deuxième morceau, c'est des experts
25 locaux. Alors, on a formé une équipe d'ingénieurs

1 dédiés à l'étude. Cette équipe-là se rapporte au
2 groupe d'ingénierie d'Enbridge. Pourquoi ça se
3 rapporte là? C'est parce que c'est... le groupe
4 d'ingénierie avait déjà une historique et une
5 expertise avec un plan Power to Gas à Markham et
6 ils avaient déjà fait des études à ce sujet-là sur
7 certaines composantes du réseau, du côté
8 d'Enbridge.

9 Ces gens-là travaillent avec les équipes de
10 Gazifère et ces gens-là sont chargés de faire le
11 lien entre les recommandations des experts de DNV
12 et la réalité physique et opérationnelle de
13 gazifère.

14 Alors, au trente et un (31) juillet deux
15 mille vingt-deux (2022), on avait environ un point
16 deux million (1.2 M) de dépensé à l'étude sur les
17 deux point deux millions (2.2 M).

18 Vous avez questionné la conciliation entre
19 les réponses 1.9 et 4.1 de la Demande de
20 renseignements. Alors, tout ça, c'était basé sur un
21 calendrier des activités qui avaient été présentées
22 avec des dates bien spécifiques sur l'ordre dans
23 lequel on était pour développer l'étude.

24 Par contre, comme dans toute étude
25 d'ingénierie, ou tous travaux d'ingénierie, il y a

1 certains travaux qui se sont chevauchés. Il y en a
2 d'autres qui ont été décalés, pour des
3 considérations pratiques, que ce soit la
4 disponibilité des données, disponibilité des
5 experts, coordination des recherches, rencontres
6 avec la clientèle, et cetera. Donc, ça ne s'est
7 pas... l'étude ne s'est pas passée exactement selon
8 le calendrier qui avait été présenté.

9 Mais par ailleurs, vous avez demandé une
10 ventilation des coûts à la question 4.1, puis ce
11 qu'on avait fait pour répondre à la question, c'est
12 qu'on a appliqué une pondération, selon une
13 estimation du temps nécessaire pour la réalisation
14 globale de chacune de ces tâches-là.

15 Donc, quand on essaie de concilier les
16 montants dépensés à date et les dates présentées à
17 titre indicatif dans la demande, c'est certain que
18 ça peut paraître difficile. Alors quoi qu'il en
19 soit, ce qu'on peut vous dire c'est qu'au trente-
20 et-un juillet deux mille vingt-deux (31 juillet
21 2022) il y avait 1.2 million qui avait été dépensé.
22 Et ces 1.2 million-là se divisent de la façon
23 suivante. Les deux blocs dont je vous ai parlés à
24 la planche précédente il y a six cent mille
25 (600 000) des services externes qui avaient été

1 complétés. Donc deux cent mille dollars
2 (200 000 \$), pour faire un total de huit cent
3 (800), deux cent mille dollars (200 000 \$) sont à
4 prévoir pour la fin des travaux et la rédaction du
5 rapport. Ça c'est pour le consultant externe.
6 L'autre morceau, il y avait un budget total de 1.2
7 million. Il y a environ la moitié de ce budget-là
8 qui avait été dépensé au trente-et-un juillet deux
9 mille vingt-deux (31 juillet 2022), et c'est un
10 petit peu normal parce que l'ampleur des travaux de
11 notre groupe à l'interne est plus grand à la fin du
12 rapport. Ils doivent analyser les conclusions du
13 rapport et préparer un autre type de rapport
14 interne qui va appliquer les conclusions du rapport
15 de DNV très spécifiquement aux méthodes et
16 procédures de Gazifère. Alors néanmoins on estime
17 qu'on va être capable de compléter le tout à
18 l'intérieur du budget initial de 1.2 million. Donc
19 il resterait un maximum de six cent mille dollars
20 (600 000 \$) à dépenser et évidemment, si on dépense
21 moins que ça c'est seulement le coûts réellement
22 encourus qui seront portés au CFR.

23 Alors on aimerait revenir avec la ligne du
24 temps parce que ça a été questionné en DDR et je
25 vous invite à relire les réponses qui avaient été

1 fournies à la DDR. Néanmoins j'ai essayé de
2 sommariser ici l'historique. Alors en juillet deux
3 mille vingt-et-un (2021) on avait débuté les
4 travaux sur l'hydrogène avant la réforme de la Loi
5 sur la Régie de l'énergie. Avant qu'il existe un
6 règlement sur le gaz de source renouvelable. Mais
7 parce qu'on voyait que c'était déjà essentiel de se
8 préparer à cet hydrogène-là qui s'en vient, donc on
9 commençait à entendre parler un peu partout dans le
10 monde. Août deux mille vingt-et-un (2021) on
11 octroie le mandat à DNV. Septembre deux mille
12 vingt-et-un (2021) on a les indications que la Loi
13 sur la régie est modifiée et que le projet de
14 règlement est à venir. À cette époque-là, on
15 pensait que le règlement arriverait bientôt.
16 Finalement, le règlement est arrivé seulement en
17 juin deux mille vingt-deux (2022) pour étude et a
18 finalement été adopté très récemment, en août deux
19 mille vingt-deux (2022).

20 Entre temps, novembre deux mille vingt-et-
21 un (2021), la Régie a rendu une décision pour
22 Énergir sur une étude liée à l'utilisation de
23 l'hydrogène. Ça nous a évidemment réjoui et
24 surpris. Alors réjoui pour la proactivité de la
25 Régie et pour l'innovation à suivre, suivre les

1 tendances imposées par le gouvernement et les
2 besoins imposés par la transition énergétique et la
3 réduction des GES. Alors on a décidé de procéder
4 nous aussi à la demande, bien que le règlement ait
5 pas été encore publié. Alors janvier deux mille
6 vingt-deux (2022) jusqu'à juillet deux mille vingt-
7 deux (2022), j'aimerais vous rappeler ici que
8 Gazifère c'est la réalité d'une petite entreprise
9 de distribution. Là aussi il y a une petite équipe
10 liée aux affaires réglementaires. Et il y avait
11 dans cette période-là la rédaction de la demande
12 sur l'étude d'interchangeabilité mais il y avait
13 aussi les phases cinq et six du dossier tarifaire
14 deux mille vingt-deux (2022), la préparation, la
15 phase 1 pour le dossier tarifaire deux mille vingt-
16 trois, deux mille vingt-quatre (2023-2024), et au
17 dessus de ça, un dossier de taux de rendement qui
18 n'avait pas été fait chez Gazifère depuis de
19 nombreuses années. Néanmoins, en mars deux mille
20 vingt-deux (2022) lors d'une rencontre
21 administrative avec la Régie de l'énergie, on
22 annonce qu'on va faire le dépôt de l'étude sur
23 l'interchangeabilité bientôt. Suite à ça, il y a
24 l'annonce du projet de règlement de GSR. On dépose
25 la demande fin juillet deux mille vingt-deux (2022)

1 et l'adoption du règlement a lieu août deux mille
2 vingt-deux (2022).

3 Donc on se retrouve ici aujourd'hui avec un
4 historique qui est parfaitement cohérent dans notre
5 demande et dans nos besoins et qui est régi par les
6 activités non seulement de la Régie, mais les
7 activités gouvernementales d'un peu partout et le
8 besoin de décarboner le réseau.

9 Alors, vous avez demandé quelles étaient
10 les conclusions principales du rapport DNV de la
11 Phase 1. Alors, on vous les résume, ici,
12 rapidement. Le réseau a la capacité hydraulique de
13 recevoir une certaine quantité d'hydrogène,
14 moyennant des modifications relativement modérées
15 des stations existantes.

16 Les effets de l'hydrogène sur les conduites
17 en plastique de gazifère sont minimes. L'hydrogène
18 peut avoir un impact sur les conduites à plus haute
19 pression ainsi que sur certaines composantes du
20 réseau. Une analyse physique plus approfondie est
21 nécessaire pour déterminer le pourcentage exact
22 d'hydrogène possible ainsi que les changements
23 nécessaires.

24 Chez nos clients, certains appareils
25 pourraient restreindre l'utilisation de l'hydrogène

1 dans le réseau. Une analyse physique plus
2 approfondie est encore nécessaire pour déterminer
3 le pourcentage exact d'hydrogène possible dans ces
4 appareils. L'analyse des risques démontre que des
5 modifications devront être apportées aux procédures
6 de conception, de construction et d'opération des
7 pipelines et des installations.

8 Et finalement, le réseau actuel peut
9 accueillir jusqu'à cinq pour cent (5 %) d'hydrogène
10 par volume avec des changements relativement
11 mineurs aux procédures de construction et
12 d'opération. Ce pourcentage pourrait augmenter à la
13 suite d'études physiques plus approfondies.

14 À la lumière des recommandations résultant
15 de la Phase 1, la deuxième phase du Projet portera
16 sur l'évaluation physique, par l'entremise de
17 divers travaux ou tests, de certaines composantes
18 du réseau de gaz naturel qui ne pouvaient faire
19 l'objet de la Phase 1.

20 Ces tests physiques ne comprendront pas
21 l'injection dans le réseau de distribution de
22 Gazifère. Il est à noter qu'aucun montant n'a été
23 engagé à ce jour aux fins de la réalisation des
24 travaux de la Phase 2 du Projet.

25 La nature exacte de l'évaluation nécessaire

1 en Phase 2 n'est pas encore déterminée et complétée
2 parce que les travaux sur le rapport final interne
3 sont toujours en cours. Ça va être présenté dans
4 une demande à la Régie qui est prévue vers la fin
5 du quatrième (4e) trimestre de l'année deux mille
6 vingt-deux (2022).

7 À terme, la Phase 2 va confirmer le
8 pourcentage maximal possible d'injection
9 d'hydrogène dans le réseau de Gazifère, sans
10 modification nécessaire, et permettra à
11 l'entreprise d'obtenir les informations utiles à
12 l'élaboration d'un plan futur afin de prévoir les
13 modifications qui pourraient s'avérer nécessaires
14 ou utiles pour permettre une concentration plus
15 importante. Encore là, il n'y a aucune acquisition
16 d'actifs physiques qui est prévue dans le cadre de
17 la Phase 2 du Projet.

18 Alors, j'espère qu'on a bien résumé les
19 phases et qu'on a répondu à la plupart de vos
20 questions. On va être disponible pour répondre aux
21 autres questions lorsque vous le voudrez. Je vous
22 remercie beaucoup.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci, Monsieur Gratton.

25 Juste avant de prendre la pause, sur la planche 16,

1 Madame Georgescu, je comprends qu'on est dans les
2 conclusions du rapport de DNV que vous avez
3 déposées sous pli confidentiel. Donc, des
4 conclusions publiques pour un rapport confidentiel.
5 Donc, j'essaie juste de réconcilier le tout. Est-ce
6 qu'il n'y aurait pas lieu? Et je comprends que ces
7 conclusions-là ne sont pas textuelles, texto au
8 texte qu'il y a dans le rapport que c'est peut-être
9 plus macro. Mais est-ce que, comme vous êtes prête
10 à partager publiquement les conclusions principales
11 du rapport, est-ce qu'il n'y aurait pas lieu,
12 plutôt, de caviarder le rapport plutôt que de
13 l'avoir au complet en confidentiel?

14 Me ADINA GEORGESCU :

15 Je vous dirais, Monsieur le Régisseur, que
16 relativement aux conclusions elles-mêmes du rapport
17 DNV, l'information qui apparaît à la diapositive 16
18 est de l'information que Gazifère est à l'aise de
19 divulguer publiquement.

20 Là, où il y a un enjeu de confidentialité,
21 c'est en lien avec tout le détail qui est donné
22 dans le cadre du rapport de DNV, quant aux
23 particularités du réseau de Gazifère. Et c'est
24 cette information-là qui doit absolument demeurer
25 confidentielle.

1 Puis je vous dirais que tout était
2 tellement intrinsèquement lié dans la présentation
3 du rapport, que présenter un document qui serait
4 caviardé ferait en sorte que le texte qui resterait
5 public n'aurait plus vraiment de sens par lui-même,
6 si le document était déposé. C'est la raison pour
7 laquelle, à ce stade-ci, c'est seulement un
8 document totalement confidentiel qui a été déposé.

9 Donc, je ne sais pas si ça répond à votre
10 question, mais c'est la raison pour laquelle, à la
11 diapositive 16, vous avez les grandes lignes à très
12 haut niveau des conclusions de DNV, évidemment,
13 sans donner quelques détails que ce soit quant aux
14 particularités techniques, pratiques, physiques du
15 réseau de Gazifère parce que c'est cette
16 information-là qui est très, très délicate et qui
17 doit demeurer confidentielle.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Oui, ça répond à ma question. Puis on verra à voir
20 qu'est-ce que l'on fait pour l'ordonnance d'une
21 confidentialité par la suite, effectivement.

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Parfait.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Donc, on prendrait une pause. Je vais la risquer,

1 on va prendre la pause jusqu'à dix heures (10 h),
2 donc pour faire un chiffre rond, le temps de, comme
3 je le disais, de bien digérer la présentation puis
4 regarder les questions que l'on a.

5 Je comprends que plusieurs réponses aux
6 questions qu'on avait préparées ont été incluses
7 dans la présentation. Donc, on doit faire un peu de
8 ménage de notre côté, avant de poser des questions.
9 Donc, on se revoit à dix heures (10 h). Merci
10 beaucoup.

11 R. Parfait. Merci beaucoup, à tout à l'heure.

12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

13

14

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16 LE PRÉSIDENT :

17 Rebonjour à tous. Je voulais juste vous préciser,
18 Maître Georgescu, que nous n'avons pas pu créer la
19 salle virtuelle en raison d'un problème avec
20 Microsoft Teams. Donc, si jamais vous avez besoin
21 de vous concerter, vous ne pourrez pas le faire
22 dans une salle virtuelle ce matin. Donc, ce sera
23 impossible parce qu'on n'a pas réussi à cause de
24 Microsoft Teams.

25

1 Me ADINA GEORGESCU :

2 Alors, il n'y a pas de souci, Monsieur le
3 Régisseur. J'ai oublié d'en faire mention tout à
4 l'heure en début d'audience, mais ça ne sera pas
5 nécessaire parce que, finalement, l'équipe de
6 Gazifère se retrouve au même endroit. Donc, si
7 jamais concertation est nécessaire, ça pourra se
8 faire physiquement sur place. Ce ne sera pas
9 nécessaire d'utiliser une salle virtuelle.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Parfait. Et je vois maître Cloutier qui a allumé sa
12 caméra.

13 Me CAMILLE CLOUTIER :

14 Oui. Merci. Camille Cloutier pour le ROÉÉ. Je ne
15 sais pas si c'est le bon moment. En fait, ce matin,
16 on avait déposé une lettre qu'on vous a transmise
17 par courriel indiquant que le ROÉÉ souhaitait
18 soulever un moyen préliminaire en ce qui concerne
19 justement le rapport déposé sous pli confidentiel,
20 vu qu'on est dans ce sujet-là. Ce serait le bon
21 moment pour...

22 LE PRÉSIDENT :

23 Bien, on pourra le faire au début du huis clos tout
24 simplement puisque...

25

1 Me CAMILLE CLOUTIER :

2 O.K.

3 LE PRÉSIDENT :

4 ... je comprends que c'est en lien avec le rapport
5 qui est déposé et qu'on va discuter en huis clos.

6 Me CAMILLE CLOUTIER :

7 Parfait.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Merci, Maître Cloutier. Donc, pour les questions de
10 la Régie, nous allons débiter avec maître Cardinal.

11 INTERROGÉS PAR Me AMÉLIE CARDINAL :

12 Q. **[5]** Bonjour aux membres du panel. Amélie Cardinal
13 pour la Régie. Là, c'est la première fois que je
14 suis présentement dans cette salle à la suite de
15 notre déménagement. Donc, je vois, c'est
16 magnifique, la caméra fixe... En tout cas, bref, ce
17 n'est pas grave, je vais utiliser la caméra de mon
18 laptop. Tant que tout le monde me voit, c'est ça
19 l'important. Parfait. D'accord.

20 Donc, ma première question... En fait, mes
21 questions vont être en lien avec les réponses de
22 Gazifère à la DDR de la Régie, qui est la pièce
23 B-0010. Madame la Greffière, est-ce qu'on peut
24 l'afficher? Je crois que ça pourrait être plus
25 facile pour les témoins. B-0010 à la page 6, la

1 réponse à la question 1.4. En fait, si les témoins
2 l'ont devant eux déjà, vous pouvez peut-être me
3 l'indiquer. Parfait. Donc, en réponse, c'est à la
4 page 6. Parfait. Donc, à la réponse 1.4, Gazifère
5 répondait que :

6 Lorsque Gazifère affirmait, [...], que
7 de l'hydrogène pourrait être présent
8 dans son réseau à courte échéance,
9 notamment par le biais de l'injection
10 par le distributeur, elle ne fait pas
11 exclusivement référence à l'entente
12 qui est présentement en négociation
13 avec Evolugen. Le distributeur fait
14 plutôt référence à tous les projets
15 futurs qui pourraient être développés
16 sur le territoire de sa franchise ou
17 ailleurs, avec sa participation,
18 incluant le projet avec Evolugen.

19 En fait, pouvez-vous préciser ce que Gazifère
20 entend par « courte échéance »?

21 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

22 R. J'espère que vous m'entendez bien. Je vois un
23 bureau vide. Je ne sais pas si...

24 Q. **[6]** Oui, mais en fait je vous entends très bien.

25 R. O.K. Je vous ai retrouvé. C'est bon. D'accord. Je

1 préfère voir quand même à qui je m'adresse. On a
2 perdu monsieur le président, je ne sais pas si
3 c'est tous pareil, mais j'ai perdu monsieur le
4 président, moi de mon côté.

5 LE PRÉSIDENT :

6 C'est le problème technique de la salle. Voilà! Me
7 revoilà.

8 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

9 R. Ah bon! D'accord. Vous êtes magique. Donc, à courte
10 échéance, on parle actuellement, vous savez, c'est
11 un projet qui évolue, hein, puis il y a plusieurs
12 composantes dans le cadre d'un projet de cette
13 nature-là. Donc, il y a des éléments qu'on doit
14 faire du côté de Gazifère, à savoir ce qu'on peut
15 faire avec notre réseau, ce qu'on peut intégrer
16 dedans. Bien sûr qui va mener... Quand on arrive
17 avec des pourcentages, il y a une valeur à savoir
18 ces pourcentages-là puisque, ultimement, il faut
19 désigner les projets pour qu'ils puissent
20 fonctionner en tant que tels au point de vue
21 économique et au point de vue technique. Alors, il
22 y a tous ces éléments-là qui sont en cours de
23 travail actuellement.

24 Ce qu'on s'attend, c'est davantage au cours
25 de vingt-quatre, vingt-cinq (24-25) étant la

1 période. On a espéré un certain temps d'être plus
2 autour de vingt-trois (23), mais il y a eu quand
3 même des délais relativement importants notamment
4 au niveau de l'étude, mais également au niveau de
5 l'étude, mais également au niveau des changements
6 législatifs. D'autres changements législatifs qui
7 sont en cours de révision actuellement, dont le
8 gouvernement a décidé d'évaluer d'autres...
9 d'autres éléments qui pourraient venir... disons
10 impacter la nature de l'hydrogène. Ce qui nous
11 amène, bien entendu en date d'aujourd'hui, pas
12 avant deux mille vingt-quatre (2024).

13 Et dépendamment de... t'sais, des heures de
14 tombée, des problèmes au niveau de la chaîne
15 d'approvisionnement, un projet... bien, projet de
16 nature comme avec Evolugen... Parce que, comme on
17 dit, ce n'est pas le seul projet, là, il y a...
18 pour votre gouverne, là, il y a au moins quatre...
19 quatre portions de projets ou de producteurs
20 potentiels dans la région qui sont en discussion à
21 l'heure actuelle.

22 Et donc, avec la chaîne
23 d'approvisionnement, les différentes complications
24 associées à ça, les changements de lois qui s'en
25 viennent encore, il est peu probable, là, que ça

1 arrive avant deux mille vingt-quatre (2024), tard,
2 probablement plus deux mille vingt-cinq (2025), là.

3 Q. [7] Je vous remercie. Maintenant, toujours dans le
4 même document, mais à la page 12, en réponse à la
5 question 2.2...

6 Donc, Madame la Greffière, si on pouvait le
7 mettre à la page... afficher la page 12, s'il vous
8 plaît. Un petit peu plus bas pour qu'on puisse voir
9 bien comme il faut, là, la réponse complète à la
10 question 2.2. Parfait. Si on peut descendre un
11 petit peu, parce la réponse... Parfait, parfait
12 comme ça. Oui.

13 Donc, en fait, Énergir... Je m'excuse. Vous
14 comprendrez, je suis toujours dans les dossiers
15 d'Énergir, et là, Gazifère. La langue me fourche,
16 je m'excuse. En fait, en réponse, Gazifère
17 mentionne que :

18 Dans les deux cas, Gazifère et Énergir
19 poursuivent des objectifs similaires,
20 tels que celui d'identifier la
21 réaction du réseau de distribution en
22 présence d'une quantité plus ou moins
23 importante d'hydrogène afin de
24 s'assurer que la sécurité et la
25 qualité du service ne soient pas

1 compromises.

2 Puis un peu plus bas, là, en fait, Gazifère
3 mentionne qu'elle procède :

4 [...] quant à elle, à une évaluation
5 technique (théorique et physique)
6 selon les caractéristiques
7 particulières du réseau...

8 donc,

9 âges, composante, matériaux [...] et
10 des équipements de Gazifère et de sa
11 clientèle.

12 En fait, est-ce que les évaluations de Gazifère ont
13 permis d'estimer la réduction des émissions et
14 l'intensité en carbone?

15 R. Bien, nécessairement, je... en tout cas...

16 Fondamentalement, lorsqu'on arrive avec les
17 analyses qui vont découler de cette étude-là...
18 vont nous permettre de déterminer la quantité
19 d'hydrogène qui peut être intégrée dans le réseau.

20 Il faut comprendre qu'il y a plusieurs
21 particularités, ce n'est pas... t'sais, ce n'est
22 pas statique un réseau, c'est... ça évolue de jour
23 en jour, la pression évolue dans le réseau, les
24 volumes distribués ne sont pas les mêmes, de mois
25 en mois, de jour en jour. Donc, il y a beaucoup

1 d'éléments variables.

2 Fondamentalement, le modèle qu'on travaille
3 actuellement, ou enfin, qu'on tente d'établir ces
4 pourcentages maximums, qui va nous permettre
5 d'établir un... d'une certaine manière, un
6 « business case », là, pour être capable de trouver
7 la meilleure solution, la plus optimale entre ce
8 qui est des intérêts des producteurs et notre
9 capacité de réseau de notre côté.

10 Mais également d'autres éléments, parce
11 qu'il faut comprendre que l'hydrogène, ce n'est pas
12 limité uniquement à l'injection dans le réseau.
13 Nous, ce qu'on regarde, c'est notre réseau parce
14 que c'est ce qui nous intéresse, mais au niveau de
15 la production, au niveau de la distribution
16 d'hydrogène, c'est multiple, là, en tant que tel.

17 Mais cette analyse-là qui est mise en place
18 a pour objectif vraiment de déterminer ce qu'on
19 peut intégrer dans le cadre du réseau, par
20 incidence lorsqu'on arrive avec un pourcentage
21 quelconque, que ce soit un pour cent (1 %), cent
22 pour cent (100 %), bien on peut facilement faire
23 l'adéquation pour déterminer les volumes de gaz à
24 effet de serre économisés associés.

25 Q. [8] Donc, je comprends, là, qu'éventuellement...

1 là, ce n'est pas le cas, ça n'a pas été fait... Au
2 niveau de la mesure des impacts sur les coûts
3 d'approvisionnement et les impacts sur la facture
4 des clients, c'est à la suite de vos évaluations?

5 R. Exact. Et puis, c'est ce qui va notamment être
6 proposé, comme le disait monsieur Gratton
7 précédemment, là. Lorsqu'on va arriver à la mise en
8 place de ces contrats et à tout investissement qui
9 sera requis dans le cadre du réseau en tant que
10 tel, associé à une injection d'un... d'un ou des
11 partenaires de production d'hydrogène, bien ce sera
12 soumis à la Régie. Puis nécessairement, bien, il y
13 aura des décisions à prendre. De notre côté, à vous
14 présenter les choses, puis de votre côté à
15 autoriser ces projets-là en tant que tels.

16 Q. **[9]** Puis dans votre réponse, toujours à la question
17 2.2... en fait, quand Gazifère mentionne que son
18 évaluation technique va être faite selon les
19 caractéristiques, là, du réseau, des équipements de
20 Gazifère et de la clientèle; par rapport aux
21 équipements de la clientèle, comment, comment
22 Gazifère les considère, là, au niveau, pour les
23 répertorier puis les tester. Est-ce qu'il y a une
24 façon particulière de les répertorier ou...

25 R. Le grand avantage d'avoir fait ce qu'on a déjà

1 accompli en date d'aujourd'hui, vous savez, ce
2 n'est pas évident pour un petit Distributeur comme
3 Gazifère avec la transition énergétique, il y a
4 beaucoup beaucoup de changements techniques, des
5 changements au niveau des expertises.

6 L'avantage qu'on a, avec ce qu'on a
7 accompli jusqu'à maintenant, c'est non seulement de
8 se positionner pour notre réseau, mais c'est
9 également de pouvoir faire partie de groupes plus
10 larges d'évaluation de projets et autres.

11 Ça mène à quoi? Bien, ça mène qu'on a quand
12 même une quantité d'information importante de notre
13 clientèle. Vous savez, il y a une partie non
14 réglementée de l'entreprise Gazifère qui nous amène
15 à avoir l'information précise au niveau de notre
16 clientèle et de leurs équipements, ce n'est pas
17 parfait, mais c'est un niveau d'information qu'on
18 retrouve dans peu de juridiction à notre
19 connaissance. Donc, ça, c'était une masse
20 d'information très intéressante pour cette portion-
21 là.

22 Pour ce qui est de notre clientèle plus
23 commerciale, industrielle, il y a aussi le fait que
24 comme c'est un petit réseau, on a une connaissance
25 quand même assez fine de ce qu'il possède comme

1 équipement et nous sommes en relation avec certains
2 d'entre eux qui ont des équipements plus
3 particuliers et finalement, bien comme je disais,
4 étant donné qu'on a déjà lancé les travaux puis on
5 a pu s'intégrer dans le cadre d'analyses plus
6 génériques sur des évaluations d'équipement avec
7 d'autres partenaires ou le coût pour accomplir le
8 travail de manière plus générique, donc, cet aspect
9 générique là va venir s'appliquer à l'aspect ici de
10 Gazifère, va se faire à coûts très réduits, c'est-
11 à-dire une participation de Gazifère avec les
12 autres partenaires, sur la base de sa réalité,
13 d'une certaine manière, ce qui fait qu'on va avoir
14 accès à une information technique et d'expertise
15 très poussée à très faibles coûts pour être
16 capables de ramener ça à l'intérieur de notre
17 clientèle et de nos équipements internes.

18 Q. **[10]** Donc, bien, en fait, merci Monsieur Trahan, ça
19 va compléter mes questions. Merci.

20 R. Ça fait plaisir.

21 INTERROGÉS PAR LE PRÉSIDENT :

22 Merci, Maître Cardinal. En espérant qu'on ne voit
23 pas le bureau vide quand moi, je pose les
24 questions. Donc, vous nous excuserez pour ces
25 problèmes techniques-là, on est dans une nouvelle

1 salle d'audience, dans des locaux temporaires,
2 donc, c'est... on fait avec les moyens du bord.

3 Q. [11] Je voulais revenir, puis c'est probablement,
4 je ne sais pas qui sur le panel peut répondre à la
5 question, mais sur le dépôt de la demande puis la
6 ligne du temps par rapport à la demande et à la
7 création du CFR.

8 Question très rapide d'entrée de jeu,
9 Monsieur Gratton, vous nous avez dit, dans la
10 présentation, qu'au trente et un (31) juillet, il y
11 avait environ un point deux million (1.2 M) qui
12 avait été dépensé pour l'étude. Est-ce que vous
13 pourriez être plus précis, puis ça peut être un
14 engagement que vous pouvez prendre sur le montant
15 exact qui avait été dépensé au moment du dépôt de
16 la demande, puis vous comprendrez que la question
17 vient en lien avec les autres questions qu'on a
18 posées dans la DDR-1, pour vraiment être capables
19 de voir qu'est-ce qui a été fait, avant le dépôt de
20 la demande, qu'est-ce qui venait après.

21 Donc, juste pour avoir un montant précis,
22 si c'était possible?

23 M. BENOIT GRATTON :

24 R. Je pense qu'on a déposé, dans la DDR le chiffre de
25 un million deux cent dix-neuf mille (1 219 000).

1 Q. **[12]** Donc, vous maintenez ce chiffre-là, je veux
2 être certain que c'était le bon chiffre auquel on
3 doit...

4 Mme JULIE-CHRISTINE LACOMBE :

5 R. Le chiffre à la réponse 1.9, un million deux cent
6 treize mille (1 213 000)...

7 LE PRÉSIDENT :

8 Q. **[13]** D'accord. Pour revenir justement sur cette
9 ligne du temps là, à la DDR où on vous pose la
10 question, donc, à B-0010. Madame la greffière, si
11 vous voulez aller à la réponse 1.1; vous nous dites
12 que c'est l'annonce des modifications législatives
13 combinées à la décision intervenue dans la dossier
14 d'Énergir qui aura permis à Gazifère d'obtenir les
15 assises nécessaires pour soumettre à son tour une
16 demande.

17 Si je reviens dans la ligne du temps que
18 vous nous avez présentée ce matin qui est fort
19 utile, par ailleurs, vous avez donné un mandat à un
20 lobbyiste externe inscrit au Commissaire au
21 lobbyisme en décembre deux mille vingt (2020). Vous
22 avez travaillé sur un mandat et un appel d'offres à
23 donner à un consultant externe auquel vous avez
24 octroyé la à DNV au mois d'août deux mille vingt et
25 un (2021). Énergir a déposé sa demande pour son

1 étude d'interchangeabilité d'hydrogène au mois de
2 juillet deux mille vingt-et-un (2021). J'essaie
3 juste de voir en quoi, et vous la comparez, vous
4 comparez votre demande fréquente, à plusieurs
5 reprises, avec la demande d'Énergir. Comme quoi que
6 les deux demandes se ressemblent et sont presque
7 similaires. En quoi Énergir est capable de déposer
8 sa demande en juillet deux mille vingt-et-un (2021)
9 et vous vous devez attendre des changements
10 législatifs pour déposer votre demande un an plus
11 tard à la Régie. C'est ce que j'essaie de
12 réconcilier par rapport à la ligne du temps puis
13 aux justifications que vous nous donnez par rapport
14 au dépôt de la demande et la création du CFR, le
15 lancement de l'étude et tout ça. Donc j'essaie
16 juste de voir... donc... quels seraient les
17 arguments de plus que vous pourriez me donner pour
18 bien comprendre le pourquoi de la date de dépôt qui
19 s'est fait un an plus tard qu'Énergir?

20 M. BENOÎT GRATTON :

21 R. Oui. En fait je pense que c'est la perception du
22 contexte réglementaire des deux distributeurs.
23 Peut-être qu'au moment... et là je peux pas faire
24 de présomption sur ce qu'Énergir a fait, mais nous
25 quand on a pensé à déposer ou quand on a pensé à

1 faire des actions vers l'hydrogène, il n'y avait
2 pas de contexte réglementaire qui considérait
3 l'hydrogène dans le cadre de la loi régissant la
4 Régie de l'énergie.

5 Alors on attendait, on savait, ou on
6 espérait que le projet serait éminemment adopté et
7 on pensait déposer à ce moment-là. Finalement ça a
8 pris beaucoup plus de temps que prévu à annoncer la
9 loi ou le règlement, à faire appliquer le
10 règlement.

11 Entre temps, on a vu que la Régie était
12 proactive en allant autoriser Énergir, malgré qu'il
13 n'y ait pas le contexte réglementaire qui soit
14 encore formellement établi, et c'est à ce moment-là
15 qu'on a choisi de venir déposer.

16 Évidemment, à partir du moment où on choisi
17 de venir déposer, c'est pas du jour au lendemain où
18 la demande peut être prête et déposée effectivement
19 au dossier. C'est pour ça que ça pris quelques
20 mois. Et je vous ai expliqué le contexte, c'est
21 qu'on avait déjà plusieurs dossiers devant la
22 Régie. Et étant donné la grosseur de l'équipe
23 réglementaire, on a essayé de tout adresser en même
24 temps.

25 Q. [14] D'accord. Je veux revenir sur les deux phases

1 du projet. S'il y a quelque chose que vous ne
2 voulez pas comme entreprise réglementée c'est que
3 le régisseur qui est au dossier soit mêlé. Et, la
4 présentation ce matin m'a démêlé à quelques
5 occasions sur qu'est-ce qui est dans la phase 1 et
6 la phase 2. Et c'est là qu'on voit l'utilisé des
7 audiences. En personne on est capable de se parler
8 et d'avoir ce dialogue-là, parce que souvent, par
9 écrit, on se perd dans les écrits et on sait plus
10 où on en est.

11 Donc je comprends bien qu'il y a vraiment
12 des différences entre la phase 1 et la phase 2 et
13 qu'est-ce qui est la phase 2 et qu'est-ce qui
14 viendra après la phase 2. Et ça c'est très aidant,
15 donc on aura des questions en huis-clos sur,
16 exactement ce qui viendra en phase 2. Donc on va
17 les garder pour ça.

18 Mais je voulais juste préciser avec vous,
19 dans la phase 2 vous voyez, puisqu'on parlait du
20 dossier d'Énergir, vous voyez un peu le même type
21 de test qu'Énergir a fait en circuit fermé et pas
22 d'injection dans le réseau. C'est ce que j'ai
23 compris de votre présentation de ce matin. Il y
24 aurait des tests préalables qui seraient faits
25 avant d'injecter dans le réseau, permettez-moi

1 l'expression, en live pour comprendre comment
2 l'hydrogène réagit dans le réseau de Gazifère.

3 R. En fait il y aura des tests sur les composantes du
4 réseau et, là, effectivement je pense qu'il serait
5 préférable d'attendre le huis-clos pour divulguer
6 cette information-là.

7 Q. [15] Parfait. Je veux revenir...

8 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :
9 Est-ce que je peux me permettre?

10 LE PRÉSIDENT :

11 Oui. Oui Monsieur Trahan. Désolé.

12 M. JEAN-BENOÎT TRAHAN :

13 R. Si je peux me permettre, simplement mentionner,
14 tout à fait avec ce que monsieur Gratton dit, mais
15 on n'a pas d'exercice en circuit fermé à ma
16 connaissance Énergir, une des analyses qu'ils ont
17 fait, c'est vraiment à leur endroit école si on
18 veut, donc c'est vraiment un circuit très fermé. On
19 n'a pas ce type de réseau-là chez nous. Donc c'est
20 clair que l'analyse ne sera pas de la même manière
21 mais ultimement recherche des conclusions
22 similaires, mais adaptées à notre réalité et à la
23 nature de l'analyse qui sera effectuée. Donc c'est
24 plus dans la méthodologie qui est un peu différente
25 mais pas nécessairement dans l'objectif.

1 Q. **[16]** Juste pour rester sur la séparation de la
2 Phase 1 et Phase 2, on avait posé une question en
3 DDR sur comment vous envisagiez le dossier complet
4 entre la division entre la Phase 1 et la Phase 2,
5 pour bien faire comprendre ce que la Régie
6 cherchait par cela, c'est d'éviter que Gazifère ait
7 besoin de déposer une nouvelle demande pour la
8 Phase 2 et que ce dossier-ci reste ouvert.

9 Donc, avec une décision qui sera rendue
10 avec ce qui est demandé en Phase 1, donc de façon
11 diligente. Puis quand vous serez prêt à déposer
12 exactement ce qu'il y en Phase 2, le déposer dans
13 la première phase qui l'avantage pour la même
14 équipe d'analystes et aussi pour éviter...(coupure
15 de son).

16 Le questionnement qu'on se posait sur
17 Phase 1 et Phase 2, pour bien s'assurer avec vous
18 que vous êtes à l'aise que ce soit ce dossier-ci
19 qui reste ouvert pour la Phase 1 et la Phase 2,
20 avec la même équipe d'analyse, le même régisseur,
21 pour qu'il n'y ait pas à reprendre toutes les
22 discussions et la connaissance qui est acquise en
23 cours de dossier.

24 Et bien entendu, je sais que dans la
25 réponse que vous nous avez donnée, vous ne voulez

1 pas que la décision vienne à la fin complètement du
2 dossier. Mais je voulais juste réitérer avec vous,
3 est-ce qu'une fois que je l'explique comme ça, est-
4 ce que pour vous, vous êtes à l'aise avec le fait
5 qu'il y a une décision qui sera rendue en Phase 1,
6 on laisse le dossier ouvert, puis au moment
7 opportun vous déposez la demande pour la Phase 2,
8 puis il y aura une décision qui viendra en temps
9 opportun pour la Phase 2 aussi?

10 M. BENOIT GRATTON :

11 R. Tout à fait. Je pense que c'est une recommandation
12 efficace.

13 Q. [17] Merci.

14 R. Qui servira les intérêts de tout le monde.

15 Me ADINA GEORGESCU :

16 Puis si je peux me le permettre, Monsieur le
17 Président. Oui, je suis désolée d'intervenir à ce
18 stade. Comme c'est une question qui est un peu de
19 nature juridique, c'est peut-être quelque chose que
20 Gazifère pourra aborder également par écrit, suite
21 aux commentaires des personnes intéressées, après
22 l'audience d'aujourd'hui.

23 Mais définitivement, je crois que c'est
24 l'avenue qui avait été envisagée par Gazifère de
25 faire l'exercice en deux phases, dans le cadre du

1 même dossier.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Parfait. On se comprend mieux quand on se parle.

4 Une autre chose aussi que j'ai remarquée, c'est

5 justement, Maître Georgescu, dans la lettre que

6 vous avez déposée pour la planification d'audience.

7 Moi, c'est la première fois que selon ma

8 compréhension, je voyais que l'étude de DNV, ce

9 n'est pas l'étude mais c'est un intrant à l'étude,

10 contrairement à la compréhension que j'en avais dès

11 le dépôt de la demande et des questions de la

12 demande de renseignement numéro 1 et des réponses.

13 Est-ce que vous pouvez m'éclairer là-dessus, quand

14 on parle des conclusions finales de la Phase 1 qui

15 vont arriver quand l'étude sera finale?

16 Mais je comprends que l'étude finale, elle

17 n'est pas encore finale parce qu'il y a un bout

18 d'Enbridge qui est l'étude finale? Donc, c'est ce

19 bout-là où je ne suis plus sûr de comprendre c'est

20 quoi l'étude finale exacte, exactement?

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 Alors, Monsieur le Président, effectivement, ça

23 faisait partie de ma lettre, mais je vais laisser

24 les témoins de fait répondre sur cet aspect-là.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Oui, tout à fait. Merci.

3 M. BENOÎT GRATTON :

4 R. Alors, effectivement, l'étude DNV est la base de
5 l'étude finale soumise à Enbridge. Et en terme de
6 volume, l'étude de DNV peut faire... Je ne me
7 souviens pas, trois (300), quatre cents (400)
8 pages.

9 Et l'étude qui sera produite par Enbridge
10 inclura en annexe l'étude de DNV. Et hormis ces
11 trois (300) à quatre cents (400) pages-là, il y a
12 peut-être un autre deux cents (200) pages qui
13 pourraient être produites dans l'étude Enbridge.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Q. [18] Puis je comprends que selon le calendrier, si
16 je transpose votre réponse, Monsieur Gratton, avec
17 le calendrier que vous nous aviez fourni, il y a eu
18 des retards dans la production de l'étude faite par
19 DNV.

20 Il y aura vraisemblablement des retards
21 aussi dans l'étude finale d'Enbridge, ce qui vous
22 emmène aussi à des retards sur les conclusions
23 finales de la Phase 1 pour arriver à la Phase 2? Si
24 j'extrapole avec ce que vous nous avez déposé en
25 preuve, c'est bien cela?

1 R. C'est exact. Par contre, il y a eu du travail qui a
2 continué de se faire depuis le moment de la DDR.

3 Q. [19] D'accord. Je pense que j'ai fait le tour de
4 mes questions, laissez-moi juste vérifier pour être
5 certain. Oui. Il y aura quelques questions qui
6 viendront pour le huis clos. Oui. Donc, je pense
7 que pour la partie publique j'ai fait le tour de
8 mes questions. À moins qu'on me dise ici qu'il y en
9 a d'autres que j'ai oubliées, mais ça va, donc on
10 me fait signe que c'est O.K.

11 Donc, on pourrait dès maintenant terminer
12 la partie publique, à moins que, Maître Georgescu,
13 vous auriez un réinterrogatoire auprès de vos
14 témoins?

15 Me ADINA GEORGESCU :

16 Il n'y a pas de réinterrogatoire de notre côté,
17 Monsieur le Président.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Donnez-moi un instant. Oui, désolé. Juste... peut-
20 être, si maître Cloutier pourrait rallumer sa
21 caméra? On me soufflait à l'oreille que les moyens
22 préliminaires seraient... il serait plus à propos
23 de les faire de façon publique, pour qu'on puisse
24 trancher sur la suite des choses et voir ce qui en
25 est. Donc, Maître Cloutier, est-ce que vous...

1 D'accord, vous êtes là. Juste, peut-être...

2 Me CAMILLE CLOUTIER :

3 Oui.

4 LE PRÉSIDENT :

5 ... nous préciser vos moyens préliminaires, puis on
6 pourra prendre une décision par la suite.

7 SUR UN MOYEN PRÉLIMINAIRE

8 REPRÉSENTATIONS DE Me CAMILLE CLOUTIER :

9 Ah! Oui. Bien, en fait, très brièvement, là, on
10 entendait soulever l'importance que Gazifère dépose
11 une version caviardée du rapport, là, dont on parle
12 depuis tout à l'heure.

13 Puis on souhaitait rappeler les principes
14 qui... en fait, qui font en sorte que... On
15 considère que ça ne devrait pas être
16 automatiquement tout confidentiel, là, puis traité
17 en huis clos.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Maître Georgescu?

20 Me ADINA GEORGESCU :

21 Oui, Monsieur le Président, regardez, je... je vous
22 dirais, premièrement, nous n'avons pas eu la chance
23 de prendre connaissance de la lettre de maître
24 Cloutier, ce matin. Évidemment, avec tous les
25 aspects techniques de se connecter à l'audience et

1 nous assurer que tout fonctionne, nous n'avons pas
2 eu la chance de faire cet exercice-là.

3 Mais je vous demanderais, avec votre
4 permission, un petit dix (10) minutes de pause pour
5 qu'on puisse discuter de cette question entre nous,
6 et peut-être que la solution sera pas mal plus
7 simple que d'avoir un débat sur cette question-là.
8 Donc, au retour, on pourra faire des
9 représentations si jamais c'est nécessaire, mais
10 peut-être qu'on pourra régler le problème plus
11 rapidement.

12 Donc, une petite pause de dix (10) minutes,
13 avec votre permission, je pense, pourrait aider.

14 LE PRÉSIDENT :

15 C'est beau. Donc on va prendre une pause, puis on
16 va revenir à dix heures quarante (10 h 40). Merci
17 beaucoup.

18 Me ADINA GEORGESCU :

19 Merci beaucoup.

20 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

21

22

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24 LE PRÉSIDENT :

25 Maître Georgescu.

1 REPRÉSENTATIONS DE Me ADINA GEORGESCU :

2 Alors, re-bonjour Monsieur le Président. Donc,
3 j'espère que nous serons en mesure de solutionner
4 l'impasse. Alors, après discussions à l'interne,
5 Gazifère serait prêt à faire l'exercice de
6 caviardage du rapport de DNV pour en déposer une
7 version qui serait partiellement publique.

8 Bien, évidemment, cet exercice-là va
9 prendre un certain temps, compte tenu notamment de
10 la longueur du document et également en raison du
11 besoin de consulter DNV pour nous assurer que ce
12 qui est laissé comme information publique est
13 acceptable également de leur côté.

14 Donc, on demanderait à la Régie un délai de
15 deux semaines pour faire le dépôt de la version
16 caviardée du rapport, si cela convient à la Régie.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Maître Cloutier, est-ce que vous avez quelque chose
19 à ajouter?

20 Me CAMILLE CLOUTIER :

21 Bien, merci Maître Georgescu de nous annoncer qu'on
22 aura accès à une version caviardée. Je voulais
23 seulement faire ajouter que ce n'est pas seulement
24 à propos de la version caviardée du rapport qu'on
25 souhaitait prendre la parole.

1 On souhaitait, de manière un peu plus
2 générale, rappeler à la Régie puis à Gazifère que
3 la confidentialité doit être l'exception et non une
4 règle automatique. Et puis ça doit être justifié.

5 Je ne pense pas que j'ai besoin de référer
6 au... que ça soit la jurisprudence avec la Cour
7 suprême à ce sujet-là ou au principe de la nature
8 publique des débats et et caetera.

9 Mais les articles du règlement de procédure
10 de la Régie sont assez clairs sur 1), l'obligation
11 de déposer une version caviardée au dossier et
12 aussi de résumer la nature des renseignements puis
13 du préjudice que le Distributeur subirait.

14 Autrement, on se retrouve dans une
15 situation où autant le public que les personnes
16 intéressées, bien, on a plusieurs enjeux pour
17 participer à l'audience et au débat.

18 On a dû, par exemple, signer une entente de
19 confidentialité qui est quand même, qui ratisse
20 très large, sans même savoir si on aurait
21 réellement besoin de connaître ces informations
22 confidentielles-là, puis si on aurait besoin de
23 s'engager de cette manière-là.

24 Pour le ROEÉ, puis je suis sûre que c'est
25 la même chose pour les autres personnes

1 intéressées, c'est important, c'est central, en
2 fait, de pouvoir en discuter avec nos membres puis
3 de pouvoir prendre position, de pouvoir avoir des
4 instructions là-dessus.

5 Donc, même si on est d'accord qu'il y a
6 sûrement plusieurs enjeux de sécurité. Puis en ce
7 qui a trait aux renseignements qui sont
8 confidentiels là-dedans, on souhaite rappeler à la
9 Régie puis à gazifère que c'est essentiel, en fait,
10 que le Distributeur justifie, de manière plus
11 détaillée, qu'est-ce qui est confidentiel, qu'est-
12 ce qui ne l'est pas puis pour quelle raison.

13 La déclaration sous serment qui a été
14 déposée, ce matin, puis les propos de maître
15 Georgescu avant la pause, tout à l'heure, c'était
16 quand même très bref.

17 Oui, on sait qu'il y a des enjeux de
18 sécurité, mais on est quand même dans un dossier,
19 en réflexion où il y a des enjeux de réduction des
20 gaz à effet de serre, puis que le cinq pour cent
21 (5 %) par exemple, d'injection d'hydrogène dans le
22 réseau actuel, ce n'est pas une surprise pour les
23 gens qui suivaient déjà ce dossier-là. Donc, on
24 vous soumet que c'est quand même pertinent de
25 rendre accessible plus d'information que ça sur le

1 pourcentage maximum, par exemple, d'hydrogène qui
2 peut être injecté dans le réseau.

3 Donc, on va attendre le dépôt de la version
4 caviardée du document. Puis, bien, on rappelle que
5 c'est la réponse d'inviter la Régie d'assurer que
6 la confidentialité est appliquée seulement lorsque
7 c'est réellement justifié et nécessaire. Donc,
8 merci beaucoup.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Je vous rassure. On a un souci de protéger le droit
11 des gens à avoir un accès aux documents qui sont
12 confidentiels, donc de manière caviardée. Ça, ça ne
13 change pas et ce n'est pas remis en doute.

14 Par contre, dans le présent dossier, comme
15 vous avez signé des ententes de confidentialité et
16 que vous avez accès à la pièce confidentielle dans
17 son entièreté, je pense que l'accès public, à la
18 fois pour le groupe que vous représentez, n'est pas
19 remis en cause, ce matin.

20 Mais on comprend l'engagement de Gazifère
21 de nous déposer une version caviardée, ce qu'on
22 accepte volontiers. Dans le délai qui est prévu par
23 Gazifère, il n'y a pas de souci dans le délai que
24 vous nous proposez.

25 J'ajouterais, par contre, que vous devrez

1 faire le même exercice pour la version française
2 éventuellement traduite. Donc...

3 Me CAMILLE CLOUTIER :

4 Entendu.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Ça augmentera le travail, à ce moment-là. Je
7 voulais aussi préciser, Maître Georgescu, qu'on va
8 commencer le huis clos, là, dans quelques minutes
9 et que les notes sténo qui seront prises pendant le
10 huis clos, il sera de votre responsabilité aussi de
11 nous soumettre une version caviardée de ces notes-
12 là, puisqu'il y a des conclusions qui apparaissent
13 à la planche 16 qui sont publiques. Donc, si on
14 évoque ces conclusions-là, ça serait public, si on
15 invoque plus d'autres choses, ça deviendrait
16 confidentiel. Donc, une fois que les notes sténo
17 seront disponibles pour le huis clos, il vous
18 appartiendra de nous resoumettre une version
19 caviardée de ces notes-là pour qu'on puisse bien
20 suivre le débat.

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 L'exercice sera effectué, Monsieur le président.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Maître Neuman, vous avez allumé votre caméra.

25

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Oui, bonjour, Monsieur le Président, Dominique
3 Neuman pour le RTIEÉ. Simplement pour vous dire que
4 Maître Georgescu m'a envoyé tout à l'heure, bien il
5 y a déjà un certain temps, l'engagement de
6 confidentialité qui a été signé, qui est déposé au
7 site de la Régie. Nous avons également envoyé un
8 courriel à Maître Georgescu. Nous demandons le
9 document confidentiel, et nous ne l'avons pas
10 encore. Donc, comme le huis clos commence
11 incessamment, on aimerait pouvoir avoir ce document
12 confidentiellement, puisqu'on a signé l'engagement
13 de confidentialité.

14 Et je tiens à signaler, je ne sais pas s'il
15 y a peut-être une erreur technique, mais nous
16 n'avons pas reçu le projet d'entente d'engagement
17 de confidentialité à signer avant que j'aie demandé
18 ce matin. Donc, si on l'avait eu avant, on aurait
19 pu le signer, mais c'est seulement ce matin que je
20 l'ai demandé, je l'ai obtenu, je l'ai signé, enfin,
21 nous l'avons signé tous les trois, ça a été déposé
22 au site, puis maintenant, nous attendons le
23 document confidentiel.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Comme je m'apprêtais à prendre une pause d'environ

1 dix (10) à quinze minutes (15 min) pour qu'on
2 puisse organiser le huis clos, et que je suis
3 conscient, Maître Neuman que pour vous et le
4 représentant du RTIEÉ, si vous receviez le rapport
5 maintenant, dix (10) à quinze minutes (15 min)
6 n'est probablement pas suffisant pour passer les
7 deux cents (200) quelques pages du rapport, pour
8 que vous soyez en mesure de bien suivre l'audience.
9 Je proposerais, Maître Georgescu que l'on reprenne
10 le huis clos à treize heures quarante-cinq
11 (13 h 45), qui permet à tous vos témoins d'être de
12 retour, parce que je comprends que vous aviez des
13 témoins qui n'étaient pas disponibles entre onze
14 heures trente (11 h 30) et treize heures quarante-
15 cinq (13 h 45), donc, à ce moment-là, ça
16 permettrait à tout le monde de prendre connaissance
17 du rapport, de bien suivre les questions que la
18 Régie aura pendant le huis clos et qu'on fasse les
19 choses dans l'ordre pour permettre d'être bien en
20 forme et bien nourris au moment où on commencera le
21 huis clos?

22 Me ADINA GEORGESCU :

23 Monsieur le Président, si vous me donnez trente
24 secondes (30 sec), simplement pour valider de mon
25 côté, avec les représentants de Gazifère, s'il n'y

1 a pas d'enjeu à revenir à treize heures quarante-
2 cinq (13 h 45) pour le huis clos, excusez-moi à
3 treize heures trente (13 h 30), je...

4 LE PRÉSIDENT :

5 Treize heures trente (13 h 30) ou treize heures
6 quarante-cinq (13 h 45), il me semble que vous
7 parliez de treize heures quarante-cinq (13 h 45),
8 mais...

9 Me ADINA GEORGESCU :

10 Bon, donc, treize heures quarante-cinq (13 h 45),
11 je vous reviens dans trente secondes (30 sec),
12 simplement pour m'assurer que tout fonctionne, de
13 notre côté.

14 LE PRÉSIDENT :

15 C'est bon.

16 Me DOMINIQUE NEUMAN :

17 Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur le
18 Président, nous allons dîner là-dessus.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Merci, Maître Neuman.

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 Monsieur le Président, désolée pour le petit délai.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Pas de souci.

25

1 Me ADINA GEORGESCU :

2 Alors, de notre côté, tout d'abord, j'aimerais
3 juste peut-être faire un petit commentaire. Maître
4 Neuman, tout à l'heure, semblait indiquer qu'il
5 attendait l'entente de confidentialité de manière
6 automatique. Je vous dirais que nous, de notre
7 côté, ce n'est pas de cette façon-là que l'on
8 procède, puis parfois, il y a des intervenants dans
9 les dossiers qui ne requièrent pas de prendre part
10 au huis clos. Par conséquent, nous attendons
11 toujours une demande de la part des personnes
12 intéressées ou des intervenants lorsqu'ils
13 souhaitent avoir accès à des documents
14 confidentiels ou participer à des huis clos,
15 l'entente n'est pas envoyée automatiquement.

16 Cela étant dit, dans les circonstances
17 actuelles, comme les personnes intéressées, selon
18 les instructions de la Régie, ne poseront pas de
19 questions dans le cadre du huis clos aux témoins de
20 Gazifère, nous serions prêts, de notre côté, à
21 participer au huis clos au courant de l'avant-midi
22 pour permettre à la Régie de poser les questions
23 qui s'imposent relativement au rapport de DNV et
24 maître Neuman ainsi que les analystes du RTIEÉ
25 pourront prendre connaissance du rapport, je vais

1 le transmettre dans les prochaines minutes, là,
2 pour qu'ils puissent l'avoir entre les mains, puis
3 dans les prochains jours, se familiariser. Mais de
4 toute façon, ils participeront au huis clos, ils
5 pourront suivre la discussion qui aura lieu.

6 Par contre, si la Régie souhaite remettre à
7 treize heures quarante-cinq (13 h 45) l'audience en
8 huis clos, monsieur Trahan ne pourra pas y prendre
9 part. Donc, je fais juste en aviser la Régie. Le
10 panel des témoins ne sera pas celui que vous avez
11 maintenant, monsieur Trahan ne sera pas là.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Et si on était pour commencer le huis-clos dans les
14 prochaines minutes, je comprends que de votre
15 lettre de planification vous aviez une partie du
16 panel qui n'était plus disponible après onze heures
17 trente (11 h 30). Est-ce que ça demeure toujours ou
18 on serait capable de prolonger plus tard que onze
19 heures trente (11 h 30) pour bénéficier de tout le
20 panel?

21 Me ADINA GEORGESCU :

22 Nous serions en mesure de prolonger jusqu'à midi.

23 LE PRÉSIDENT :

24 D'accord. À ce moment-là on va reprendre à onze
25 heures cinq (11 h 05) pour le huis clos. Donc ça va

1 donner le temps à la greffière d'organiser le huis-
2 clos puis on reprend à onze heures cinq (11 h 05).

3 Me ADINA GEORGESCU :

4 Parfait. Merci Monsieur le Président.

5 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

6 Monsieur le Président. Marie-Pierre Boudreau, je
7 représente maître Pierre-Olivier Charlebois pour la
8 SCEI ce matin. Je voulais juste m'assurer que
9 lorsqu'on va passer au huis-clos, je vais pas... je
10 vais pas être exclue des participants.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Bien, à partir du moment où l'entente de
13 confidentialité a été signée pour maître Charlebois
14 et non pour vous, vous avez quinze (15) minutes
15 devant vous pour signer une entente de
16 confidentialité avec maître Georgescu. Donc je vous
17 laisse faire ça... pour compléter l'entente de
18 confidentialité.

19 Me ADINA GEORGESCU :

20 Maître Boudreau, votre bureau a reçu l'entente de
21 confidentialité. Je vous suggère potentiellement de
22 communiquer avec l'adjointe de maître Charlebois
23 pour en obtenir copie et la signer et nous la
24 transmettre.

25

1 Me MARIE-PIERRE BOUDREAU :

2 Parfait. Je vais faire ça à l'instant. Merci.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Merci beaucoup.

5 FIN DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

6

7

8 SERMENT D'OFFICE :

9 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,
10 certifie sous mon serment d'office, que les pages
11 qui précèdent sont et contiennent la transcription
12 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au
13 moyen du sténomasque d'une retransmission en
14 visioconférence, le tout conformément à la Loi.

15

16 ET J'AI SIGNE:

17

18

19

Sténographe officiel. 200569-7

20